



IMPACT

MARS

2016

COMMUNISTE

Journal du Parti Communiste Français - Section de Saint-Martin-d'Hères

Ensemble Travailleurs du privé du public et cheminots

Amplifions le 9 mars !

Faisons sauter les soupapes de la social-démocratie !

Alors que les médias manipulent les faits et réduisent les grèves et manifestations du 9 mars à un mouvement de jeunesse, lycéenne, étudiante. Ils ignorent ou réduisent l'action des travailleurs au minimum. Ils masquent la très grande mobilisation des cheminots en se concentrant sur des questions salariales, évacuant celle essentielle de leur statut, temps de repos et temps de travail, etc. Qui a envie de monter dans un train conduit par un cheminot exploité et fatigué ?

La manipulation est claire, ils veulent masquer la convergence naturelle entre la grande mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi El-Khomri, la lutte des cheminots et de celles des fonctionnaires dont le statut est également attaqué.

Si le « Tous ensemble » ne se décrète pas, il y a dans la situation actuelle de grands potentiels de convergence contre le projet El-Khomri et le projet de « décret socle » ferroviaire, les convergences d'intérêt sont plus qu'évidentes, entre travailleurs privés/publics (aussi avec les usagers). Toutes les luttes actuelles pour le maintien de leurs journées de récupération, contre le travail du dimanche et de l'ensemble des fonctionnaires contre la casse programmée du statut général de la fonction publique coïncident aussi dans le même sens.

Partout, il s'agit de la défense du statut du travail contre les prétentions du patronat.

Le gouvernement a pris le risque de lancer toutes ces attaques, contre le corps cheminot et contre l'ensemble du monde du travail privé et public, de façon simultanée, s'exposant à une riposte généralisée des salariés et de la jeunesse, dont les cheminots pourraient être la « locomotive », « spectre » confirmé par la journée d'action du 9 mars. Ne passons pas à côté de cette occasion !

Les gesticulations gouvernementales pour une détente du calendrier de ces deux contre-réformes, afin de diviser ces dossiers, de diluer la riposte, doivent être déjouées.

De même que la mise en scène de vraies-faussees « concessions », sur les deux projets, programmées d'avance, au fil de « négociations » et d'initiatives isolées dont se prévaudront les syndicats de collaboration pour mieux casser le mouvement d'ensemble.

Communistes, nous appelons à la convergence de toutes ces luttes contre toutes ces contre-réformes. Et nous appelons à ne pas se laisser détourner par l'illusion de 2017. On nous a déjà fait le coup en 2012 !

Le retrait de la loi travail, la reconquête d'une grande entreprise SNCF (monopole public du rail) et l'arrêt de la casse du statut général des fonctionnaires passent par les luttes. Amplifions le 9 mars !

Déjouons la rafale de mauvais coups contre les travailleurs avec maintenant le projet de loi El Khomri !

Faciliter les licenciements, permettre de faire travailler les salariés plus loin et plus longtemps, dépénaliser davantage la fraude patronale : cela n'a jamais réduit le chômage. On le voit depuis 4 ans, depuis 30 ans.

La ministre El Khomri avoue elle-même que la légère baisse du chômage en janvier résulte de l'augmentation des radiations. Plus de chômeurs pour moins de moyens à « Pôle emploi » : qu'à cela ne tienne, on raye les noms, on décourage les demandeurs d'emploi, on supprime l'accueil dans les agences l'après-midi.

On connaîtra le contenu exact du projet de loi El Khomri contre le code du travail le 24 mars lors de son adoption au Conseil des ministres. D'ores et déjà, dans la suite de la loi Macron, le gouvernement et ses médias annoncent des mesures répondant directement aux demandes du Medef. Son président, Gattaz, ne masque pas sa satisfaction. Pour les travailleurs, c'est une nouvelle provocation après les sanctions qui pleuvent sur les salariés d'Air France ou de Goodyear, « coupables » de défendre leur emploi.

Mais attention aux calculs politiques des partis du système, PS et satellites, droite, FN compris !

Les mauvais coups s'abattent sur le monde du travail en rafales. Les uns ne doivent pas faire oublier les autres. Les jeux politiques ont commencé d'ici les présidentielles de 2017. Diversions, postures, recomposition politique, « primaires » lamentables : tout est mis en place pour créer de nouvelles illusions électorales, détourner les salariés, les retraités, les jeunes de la seule voie du changement : la montée de la riposte par les luttes, de leur convergence contre cette politique de casse sociale au service des riches.

N'oublions pas que le « Pacte de responsabilités » de Ayrault-Valls-Hollande représente le plus gros prélèvement jamais décidé - 50 milliards d'euros par an - sur les ménages (TVA), les dépenses publiques et sociales vers le profit des grandes entreprises (CICE etc.). Celles-ci mêmes qui

continuent d'écraser leurs salariés et sous-traitants, de délocaliser... Quasiment tout le PS,

« frondeurs » compris, les soi-disant « écolos », l'ont voté.

- **El Khomri veut plafonner le montant des indemnités** décidées par les prud'hommes, notamment pour licenciement abusif. C'est inacceptable : la justice du travail doit pouvoir continuer à sanctionner suivant la gravité de l'infraction. Sinon, c'est la porte ouverte aux pires abus patronaux, à la possibilité de licencier sans motif.
- **El Khomri veut étendre les possibilités de licenciements économiques en cas, notamment, de refus du salarié de travailler encore plus loin** de son domicile. Elle veut requalifier les licenciements économiques en licenciements pour faute pour les salariés qui n'accepteraient pas des dispositions, par exemple un plan d'augmentation du temps de travail, contraires à leur contrat de travail. Pourtant, chaque salarié signe un contrat de travail personnellement avec son patron mais celui-ci pourrait ensuite y déroger. Inacceptable.
- **Le projet El Khomri annonce la possibilité de nouvelles dérogations aux 35 heures, jusqu'à, exceptionnellement 60 heures de travail hebdomadaire. C'est le retour au 19ème siècle.** Cette annonce ne saurait pour autant faire passer la législation européenne, plus restrictive, comme favorable. Elle ne saurait entretenir le mythe des « lois Aubry » de 1999/2000. Communistes, nous avons dénoncé à l'époque un marché de dupes avec de maigres avancées, précaires, pour une partie des salariés mais des bénéfices pérennes pour les patrons (flexibilité, pression sur les salaires, scandaleuses exonérations de cotisations sociales aux dépens de la Sécu). Aujourd'hui, la durée

hebdomadaire réelle du travail est revenue à 39,6 heures, avec des heures supplémentaires à peine revalorisées et une intensification de l'exploitation.

- **Sur un point, le projet El-Khomri se situe dans la lignée des lois Aubry, puis Sarkozy de 2008 sur la soi-disant « représentativité syndicale », puis de l'ANI de 2013** (portant déjà la facilitation des licenciements et voté par PS-frondeurs-EELV). A chaque fois, des dispositifs sont ajoutés pour associer les salariés aux plans patronaux, à leur propre exploitation. Au niveau de l'entreprise, plutôt que de la branche ou du pays, là où les salariés sont les plus isolés et soumis aux pressions directes de leur employeur.
- **La mise en place de « référendums » d'entreprise ouvre la porte à tous les chantages patronaux**, chantage aux conditions de travail et à l'emploi. Elle va jeter en opposition les salariés les uns contre les autres, par exemple sur le travail du dimanche. Ce sera sans doute l'élément le plus grave du projet de loi. La « démocratie » électorale peut encore moins exister à l'entreprise dans le cadre de la propriété privée !

Communistes, nous appelons à combattre le projet de loi El Khomri et à demander son retrait pur et simple. Nous ne pouvons

concevoir cette bataille que dans l'opposition à toute la politique antisociale du gouvernement, dont elle est une nouvelle pièce.

En priorité, nous demandons plus que jamais la suppression des dispositions du « pacte de responsabilité ».

Le 9 mars, jour initial (repoussé au 24 mars) de la présentation du projet El Khomri, les cheminots et les agents de la RATP seront en grève contre les suppressions d'emplois, les augmentations de temps de travail, la précarisation de leur statut.

Dans les hôpitaux, les collectivités, chez les fonctionnaires un mouvement monte dans le même sens. La poursuite du 26 janvier s'impose pour les emplois, le statut et les salaires.

Chez Areva et EDF la lutte monte contre une nouvelle fusion et une attaque contre les conventions collectives....

Dans le commerce, à la FNAC, à monoprix, au BHV etc., les salariés et leurs organisations syndicales de lutte s'opposent à l'extension du travail du dimanche et de soirée.

Les agents du Pôle emploi se mobilisent contre la dégradation de leur service aux chômeurs.

Les militants sanctionnés de Goodyear sont un symbole du refus du chantage patronal que El Khomri veut légaliser.

Dès le 9 mars faisons converger et amplifions les luttes !

Les conditions existent de la montée d'un grand mouvement

des travailleurs dans le pays

contre la politique du gouvernement et de l'UE.

Pour nous communistes, là seul commence l'alternative politique

loin des combinaisons pour les présidentielles de 2017 !

SNCF: Casse du statut social !

Nouvelle étape de la contre-réforme ferroviaire et de la privatisation !

Nouvelle étape de lutte contre la « réforme » ferroviaire !

Projet de « décret socle » = abattre les acquis sociaux des cheminots contre l'emploi, la sécurité, le service public national!

Pas un seul recul sur le contenu du statut-SNCF n'est acceptable !

Le pouvoir a engagé la deuxième étape de sa « réforme ferroviaire » visant à l'éclatement de la SNCF et à la privatisation du rail. Il a lancé, en rendant public le 18 février son projet de « décret socle », la casse des acquis sociaux du statut des cheminots SNCF que doit poursuivre l'intégration des entités SNCF à une convention collective avec le privé.

Mais la puissance et le niveau de conscience de la lutte des cheminots au printemps 2014 ont déjoué ses calculs.

Les cheminots n'ont pas gobé la fable selon laquelle le « décret socle » serait la garantie par l'État du maintien des dispositions du statut SNCF. La formule « décret socle » servait à faire passer la pilule de l'abrogation du statut et de la dissolution de la société historique SNCF. Des syndicalistes et politiciens réformistes s'étaient rendus complices de l'entourloupe en vantant des « avancées » grâce à de bons « amendements » à l'Assemblée. Ils sont heureusement sortis disqualifiés.

Sans surprise, l'avant-projet de « décret socle » dévoile une attaque sans précédent, gravissime, contre les conditions de travail, notamment les jours de récupération, les horaires des personnels roulants et sédentaires, les réglementations dénommées à la SNCF RH 77 et RH 677.

Un cheminot averti en vaut deux, disent certains camarades syndiqués ! Depuis le vote de la « réforme », il est clair que la suite de la défense du service public du rail passe par la lutte pour le maintien intégral du contenu du statut des cheminots-SNCF, son extension à toute la branche, et son inscription comme « décret socle ».

La combativité des cheminots en 2014 oblige le gouvernement à louvoyer, notamment avec le calendrier. Il a pris du retard. Ce n'est pas un hasard.

Le gouvernement ne pouvait pas lancer l'attaque contre le régime social cheminot avant les élections professionnelles de novembre 2015. Toute la campagne se serait transformée en mobilisation des cheminots contre son plan. Les syndicats de collaboration et de résignation, sur lesquels il compte plus que jamais maintenant, auraient été laminés. Si cela n'a pas été le cas, les syndicats qui se sont opposés jusqu'au bout en 2014, CGT et SUD, ont conservé une majorité absolue et c'est un point d'appui important pour la nouvelle phase de la lutte.

Le gouvernement ne pouvait pas non plus sortir son « décret socle » avant les élections régionales. Les transports sont la première prérogative des régions. Concurrence et privatisation des trains de voyageurs doivent commencer par les TER. Les cheminots auraient pu imposer le débat public sur l'avenir de la SNCF dans la campagne, en lien avec la dégradation du service. Les présidents de régions élus, anciens ou nouveau, de droite et de « gauche », sont à nouveau les fers de lance de la propagande pour la concurrence et/ou la constitution d'opérateurs régionaux. Ils se répandent en dénigrement contre le service public SNCF et les cheminots. Ils pratiquent un jeu de ping-pong vicieux avec la direction de l'entreprise. Les effets négatifs du processus de privatisation servent d'argument pour l'accélérer !

Depuis 2014, l'article de la loi Macron permettant la concurrence déloyale des autocars (dont les Ouibus de la SNCF elle-même!) est venu compléter le travail de sape des lignes TER-SNCF.

Bonjour la pollution ! Spécifiquement en Ile-de-France, la constitution d'un CE régional de SNCF-Réseau fait dangereusement écho aux prétentions d'élus politiques de la Région ou du Grand Paris demandant à évincer la SNCF et à prendre le contrôle d'une structure ferroviaire intermédiaire entre l'autorité de régulation et des exploitants privés.

La « réforme » ferroviaire se confirme être tout le contraire d'une « réunification de la SNCF » mais bien l'instrument de son éclatement. Qui aurait dit, il y a 20 ans, que GDF allait disparaître englouti dans une multinationale ?

La défense des dispositions du statut cheminots-SNCF, de toutes intégralement, est aujourd'hui la riposte primordiale à cette politique. Il ne peut pas être question de couper la poire en deux plus ou moins bien (avant de recouper la poire en deux au moment de la rédaction de la convention collective) !

Le projet de « décret socle » porte des reculs sociaux inacceptables mais pas seulement. Il représente une menace directe sur des milliers d'emplois. On travaillerait plus mal, plus longtemps, sans être payé plus, mais aussi en étant bien moins nombreux et c'est le but. La SNCF accélère son plan de suppressions d'emploi : 1150 programmés pour 2016. Elle doit annuler des trains, en Picardie ou en Lorraine, parce qu'il n'y a plus assez de conducteurs ! Mais loin de vouloir former et embaucher, elle entend faire travailler plus ceux qui restent, continuer à supprimer des postes, des trains et des lignes.

La dégradation des conditions de travail signifie aussi directement une menace sur la qualité du service rendu et la sécurité avec des agents moins nombreux, plus pressurés. Les leçons du drame de Brétigny ne sont pas encore connues mais les économies sur le personnel ne peuvent pas ne pas avoir joué. Cet automne, un TER n'a pas pu circuler dans les Deux-Sèvres à titre de précaution parce qu'il y avait des feuilles mortes sur les voies... On continue dans ce sens ?

Enfin et peut-être surtout, comme dénominateur commun de ces reculs, la casse du régime social des cheminots SNCF est une condition de la poursuite de la privatisation du secteur.

Comme, à l'inverse, son extension à tous les salariés du rail est le moyen de circonscrire voire de supprimer le secteur privé encore très minoritaire (22.000 salariés sur 170.000).

Le patronat privé n'arrive qu'appâté par les perspectives de profits maximum, d'exploitation (de liquidation aussi). Celui du ferroviaire (UTP) estime entre 15 et 18% le surcoût (= le manque à profiter) induit par la réglementation sociale SNCF par rapport au simple droit du travail (que le Medef et la ministre El Khomri veulent encore réduire) et encore sans parler des différences de rémunération. Déjà, malgré les faveurs du gouvernement, les trains internationaux de voyageurs, marché « ouvert » à la concurrence ne se sont pas avérés assez profitables pour le privé.

Partant de cette analyse, communistes, cheminots ou non, nous relayons auprès de nos collègues, de nos voisins, des usagers l'appel intersyndical à la grève à la SNCF le 9 mars. Nous reprenons ces slogans :

Maintien intégral des dispositions du statut des cheminots-SNCF ! Extension à tous les travailleurs du rail ! Défense et reconquête du monopole public national SNCF du transport ferroviaires !

D'autres actions sociales sont programmées le 9 mars. La coïncidence avec la SNCF est tout sauf fortuite.

Tous les salariés et les jeunes sont appelés à combattre le projet de loi El Khomri qui vise directement le « socle » social minimum que représente le droit du travail. Avec les agents des hôpitaux, de la fonction publique territoriale etc. que l'ont veut faire travailler plus gratuitement, les convergences sont également évidentes.

Dans tous les pays d'Europe, en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne..., devant la colère des usagers, l'incurie du privé, le processus de marchandisation est remis en cause par des luttes rassembleuses. Les directives européennes sont rejetées, disqualifiées. En Grèce, elles ont conduit à la braderie actuelle par le gouvernement Syriza-Anel de la société nationale Trainose (sur laquelle lorgne la SNCF !). Au Portugal, les cheminots et leurs syndicats de lutte ont gagné qu'elles ne s'appliquent pas.

En France aussi, les forces existent pour gagner.

Contre la privatisation des concessions hydrauliques et les suppressions d'emplois ! Pour le monopole public de l'énergie ! Signez la pétition !

C'EST 7 BARRAGES HYDRAULIQUES RIEN QU'EN ISÈRE !

Le projet de loi sur la transition énergétique, voté en catimini, en juillet 2015, par l'Assemblée Nationale porte les orientations énergétiques en France pour plusieurs décennies. Au milieu de ce projet figure l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques. Ouverture à la concurrence a été voté par EELV, on peut s'interroger sur la ligne politique de ce parti qui se dit de « gauche » et défend l'énergie propre.

Elle est l'une des conséquences de la privatisation d'EDF (Électricité de France), changement de statut d'EDF en société anonyme en 2004.

L'État français, actionnaire d'EDF (85 %), via l'union européenne du capital, s'appuie sur ce point pour faire pression afin de se conformer à la libéralisation du marché de l'énergie « au nom de la concurrence libre et non faussée ». que les français ont repoussée par voie référendaire le 29 mai 2005.

Pourtant, le gouvernement précédent prévoyait la mise en concurrence de 20% de notre puissance hydraulique, entre 2015 et 2025, Le gouvernement actuel, avec le soutien d'EELV, la met en ouvre.

Ce projet prévoit également la création de Société d'Économie Mixte (SEM), qui régionaliserait la gestion des concessions hydrauliques, au profit des collectivités locales et d'investisseurs étrangers. La mise en concurrence de la production hydraulique est lourde de conséquences pour le service public, les usagers et les salariés :

- hausse des prix
- suppressions d'emplois programmées (annonce de 4000 suppressions d'emploi par EDF)
- dés-optimisation du réseau...
- baisse de sécurité pour nous tous. Pour l'Isère, nous parlons de 7 grands barrages hydrauliques sur des cours d'eau qui convergent sur l'agglomération grenobloise.

Introduites par la Loi, les sociétés d'économie mixte sont des partenariats publics / privés dans lesquels la part publique descend généralement en dessous de la majorité laissant ainsi les « mains libres » au privé.

Les installations de production d'hydroélectricité ont été construites par l'argent public et par les factures des usagers. Elles nous appartiennent.

Elles sont aujourd'hui complètement amorties. L'utilisateur n'a donc plus à supporter cette charge. L'électricité d'origine hydraulique est la moins chère à produire en France. C'est aussi la première des énergies renouvelables.

Elle représente 12 % de la production nationale d'électricité (plus de 25 GW, deuxième en Europe derrière la Norvège). Il existe plus de 400 barrages en France, propriété de l'État, donc des usagers, dont 85 % concédés à EDF.

Aujourd'hui, 5600 hydrauliciens en assurent la maintenance et l'exploitation. Elle est également une énergie qui participe fortement à l'équilibre du réseau grâce à sa réactivité (pointe de consommation, relevage du réseau suite à un incident, variation de puissance très rapide).

Elle est donc indispensable à la maîtrise du coût de production de l'énergie électrique. En décidant de se séparer de cette énergie, l'Etat va contribuer à dés-optimiser le réseau, ce qui entraînera la multiplication des coupures et une augmentation du prix de l'électricité. Refusons de payer la spéculation que va organiser le privé au moment des pointes de consommations.

La « transition énergétique » cette farce après la COP21, l'état brade son hydraulique au risque de le voir se détériorer cette énergie propre.

- **5 à 8 milliards d'euros par jour**, C'est ce que coûterait un black-out en France si on persiste à fermer des unités de production sans assurer l'équilibre du réseau électrique.

- **11 millions de Français** sont en situation de précarité énergétique. Ils consacrent plus de 10 %

de leur revenu à leur facture d'énergie. 90 % sont issus du parc logement privé, 62 % sont propriétaires et 55 % ont plus de 60 ans. La déréglementation du secteur aggrave cette situation !

- **80 %** C'est l'augmentation du prix du gaz depuis 2005 et la privatisation de GDF. Et les actionnaires, ils se sont augmentés de combien ?

- **15 %** La Contribution au service public de l'électricité (CSPE) représente 15 % de votre facture annuelle moyenne TTC en sachant que presque les 2/3 servent à financer les énergies types renouvelables hors hydraulique. La transition énergétique a un prix. Qui paie à votre avis ? Les contribuables sur les aides publiques à l'investissement, les factures d'électricité sur la vente de l'énergie produite à un prix 3 fois plus élevé que le coût de production EDF.

- **20 %** C'est le taux de TVA appliqué sur la consommation d'énergie alors qu'il est normalement de 5,5 % pour les produits de première nécessité. Il semble pourtant assez incontestable que se chauffer et s'éclairer est de première nécessité ! Elle devrait être nulle !

Les communistes soutiennent les actions des salariés d'EDF en lutte et ils appellent tous les travailleurs à la Résistance.

Communistes, nous affirmons que, plus que jamais, la montée des luttes et leurs convergences portent la rupture politique !

- **Non à la privatisation des concessions hydrauliques !**
- **Pour la renationalisation de l'énergie !**
- **Pour le monopole public de l'énergie !**

Intervention de Diana Kdouh, communiste élue,

lors du Conseil Municipal de Saint Martin d'Hères le 1^{er} mars 2016

à propos du secteur de l'énergie :

« Il me paraît important de réaffirmer que l'énergie est bien un enjeu de société.

J'irais plus loin en affirmant que se chauffer et s'éclairer est de première nécessité. La production et la livraison de ces biens si précieux pour la vie de chacun, ne peuvent en aucun cas être confiés à des intérêts privés et uniquement préoccupés de leurs profits.

L'État, garant des droits fondamentaux de sa population, doit en avoir une totale maîtrise dans le but, de développer les meilleures énergies et les livrer à bas prix en éliminant la donnée profit de l'équation. L'Énergie n'a pas à être rentable, elle doit répondre à un besoin.

Or, depuis des années, l'État français se désengage, et contribue volontairement à une perspective de marchandisation de l'électricité et du gaz, avec la privatisation d'EDF en 2004 et de GDF en 2005.

Alors que L'État français, actionnaire d'EDF à 85% et de GDF à 33%, pourrait faire le choix politique responsable de respecter les aspirations des français, qui rejettent massivement et légitimement l'UE «de la concurrence libre et non faussée».

Alors qu'il pourrait également choisir la réappropriation par le monopole public d'EDF-GDZ-Suez (maintenant ENGIE), en ce qui concerne, l'énergie. Puisque c'est le sujet qui nous occupe ce soir, avec l'installation en cours de nouveaux compteurs et la privatisation des barrages. Ces derniers sont le cœur de notre énergie «propre» en Isère, avec 8 barrages dans notre département, sur des cours d'eau qui convergent tous sur l'agglomération grenobloise.

Au lieu de cela, le gouvernement précédent prévoyait la mise en concurrence de 20% de notre puissance hydraulique, entre 2015 et 2025. Et le gouvernement actuel, avec le soutien d'EELV, va plus loin et l'impose au peuple français dès 2016.

Rappelons le Non exprimé démocratiquement le 29 mai 2005 en repoussant la constitution Européenne et bafoué par le traité de Lisbonne.

Il faut aussi rappeler que les installations de production d'hydroélectricité ont été construites par l'argent public. Ces installations, nous appartiennent et sont complètement amorties aujourd'hui ! Ne les livrons pas aux appétits du privés.

Dans ce contexte de privatisation, de marchandisation et de mise en concurrence du secteur de l'énergie, à l'instar du secteur des transports, les mesures prises par l'État, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, votée en juillet 2015, vont avoir de lourdes conséquences pour le service public, les usagers et les salariés de ces secteurs :

Des conséquences en terme de dés-optimisation du réseau par la privatisation des barrages, qui entraînera la multiplication des coupures et une spéculation sur les prix avec une augmentation des tarifs pour les usagers.

A titre indicatif, je me permets de préciser que, depuis 2005, le prix du gaz a augmenté de 80%

Et qu'aujourd'hui, ce sont 11 millions de français qui sont en situation de précarité énergétique.

La déréglementation du secteur aggrave cette situation !

Aujourd'hui, je tiens à mettre en garde les martinérois et les appeler à la plus grande vigilance vis à vis du démarchage agressifs pour des soit-disant contrats individualisés qui accompagne la privatisation liée à la mise en place des nouveaux compteurs. Beaucoup de pièges pour nos administrés dans la dé-régulation des tarifs de l'énergie.

Des Conséquences également en terme d'emplois et de conditions de travail pour les salariés

Avec des suppressions d'emplois déjà programmées :

Ce sont pas moins de 4000 suppressions d'emplois qui ont été annoncées rien que pour EDF fin 2015.

Ce qui signifie encore moins de contact direct entre usagers et agents et de grandes difficultés pour la résolution de tous les conflits de facturations ou de coupures avec les distributeurs d'énergie. Conflits qui risquent d'être plus nombreux avec l'installation de ces soit-disant compteurs intelligents.

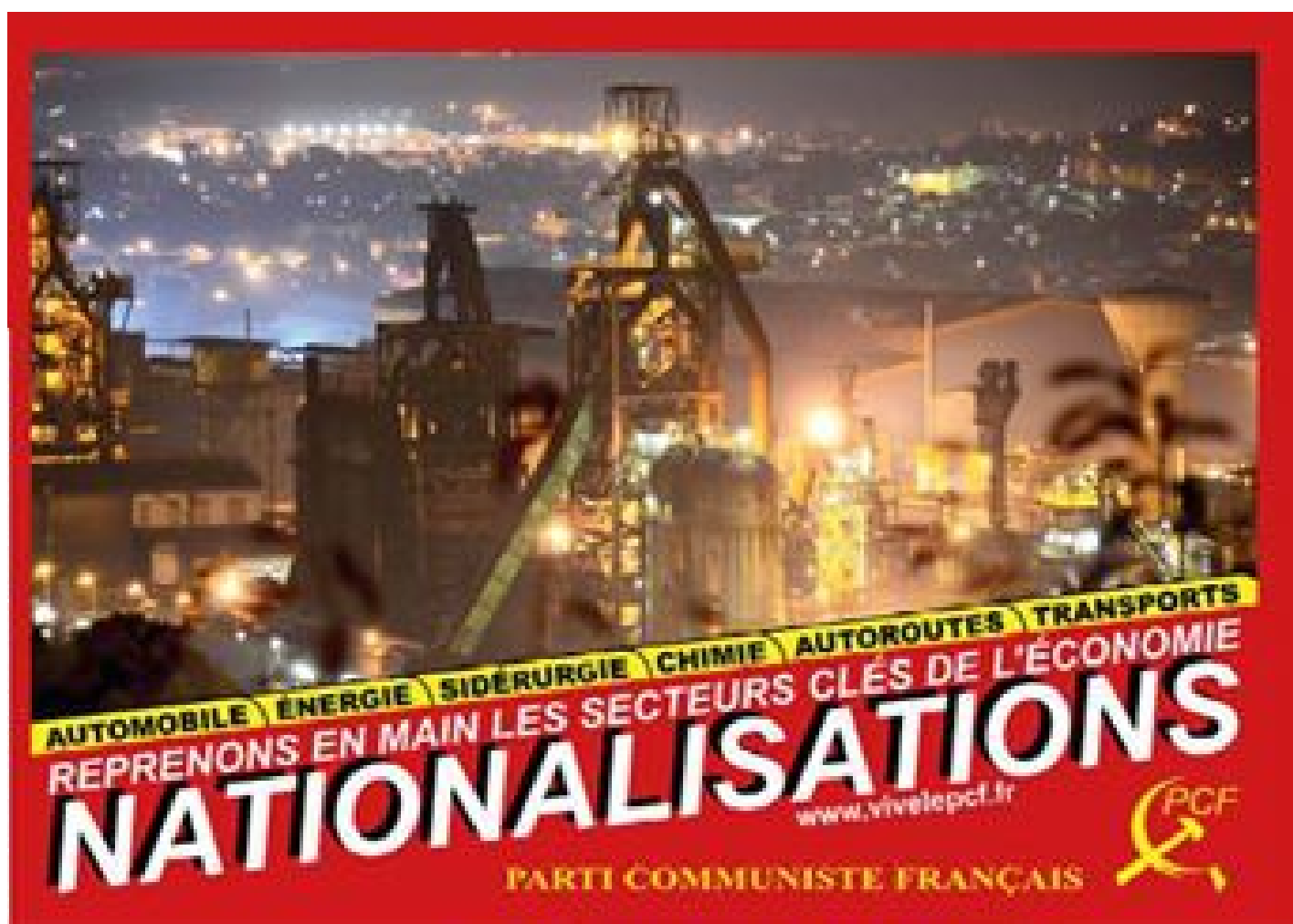
C'est pourquoi, en tant que communiste, nous affirmons que :

Premièrement, la nécessité de la baisse des tarifs, car l'énergie n'est pas une marchandise mais un besoin pour la population.

Deuxièmement, l'impérative nécessité de la non-application des directives européennes et l'arrêt du processus européen de marchandisation et de privatisation.

Et pour finir la reconquête des grands services publics historiques, par la nationalisation ou renationalisation du secteur de l'énergie mais aussi des secteurs clés de l'économie tels que : Les transports, la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique, l'industrie automobile, la chimie, l'aéronautique, ou encore les autoroutes...

Ces luttes sont des nécessités absolues dans l'intérêt des travailleurs, de la population et de la satisfaction de leurs besoins immédiats. »



Relaxe immédiate pour les « Goodyear », les « Air France » et tous les syndicalistes comme ceux de Vencorex et Isochem de Pont-de-Claix !

Huit mois de prison ferme contre huit syndicalistes de Goodyear pour avoir participé avec les salariés de leur usine à des actions visant à empêcher la fermeture de celle-ci ! Et c'est le gouvernement qui a demandé que soient requises ces peines de prison ferme, la direction avait retiré sa plainte.

C'est ce gouvernement qui prépare la destruction du code du travail, qui veut individualiser les droits des salariés, généraliser le travail du dimanche, reconduire le blocage des salaires des fonctionnaires, porter atteinte à la sécurité sociale, qui criminalise l'action syndicale et qui accélère la marchandisation des services publics.

Après les condamnations à Air France, les poursuites à EDF, à la RATP-bus..., le gouvernement tente de faire de la condamnation des huit syndicalistes de Goodyear un exemple, pour terroriser les syndicalistes et les salariés. De même, avec l'instauration de l'état d'urgence et sa prolongation, il tente de dresser un frein aux droits des travailleurs de manifester pour leurs revendications. La grève du 26 janvier atteste qu'il n'y parvient pas !

Après le rassemblement du jeudi 21 janvier devant la préfecture, où plus de 600 militants étaient présents pour la relaxe de nos camarades de Goodyear et pour la défense des libertés syndicales, deux bonnes nouvelles sont tombées, certes insuffisantes :

- Le refus du licenciement de Jean-Jacques LUCAS de l'entreprise DEPAGNE par la Directe, suite à l'importante mobilisation de Décembre devant la direction à La Tronche.
- Le désistement des directions de Vencorex et Isochem quant à la comparution en référé de sept militants du site chimique de Pont-de-Claix, pas étrangère non plus à la mobilisation par la grève reconduite des salariés en lutte contre la fermeture du site de production d'Isochem.

Face à l'inacceptable répression syndicale, la pénalisation des travailleurs en lutte, la justice de classe, l'emprisonnement des syndicalistes, amplifions nos luttes sur nos revendications respectives en intégrant la relaxe immédiate des « Goodyear », des « Air France » et de tous les syndicalistes !

D'un côté, le gouvernement donne des milliards au patronat avec le pacte de responsabilité, les exonérations de cotisations patronales, les cadeaux fiscaux : CICE, CIR (Crédit Impôt Recherche), etc... De l'autre, les travailleurs sont au pain sec et à l'eau. Quand le rapport de force baisse, la répression syndicale est facilitée. Alors amplifions et organisons la convergence de toutes nos luttes !

Exigeons et obtenons la relaxe immédiate et l'arrêt immédiat des poursuites de tous nos camardes !

Lutter pour son salaire, son emploi, ses conditions de travail n'est ni un délit, ni un crime !

L'agresseur dans cette lutte de classe c'est le patronat, le Medef et le gouvernement qui les soutient et casse activement tous les services publics.

Communistes, plus que jamais, nous affirmons que la montée des luttes et leurs convergences portent la rupture politique. L'heure est à proposer à tous ceux qui résistent, qui luttent, à tous ceux qui ont intérêt à combattre la politique du capital une perspective de rupture. Il n'y a plus de grain à moudre pour ceux qui voudraient aménager les ravages du capitalisme. Il faut des propositions de rupture à la hauteur de l'attaque antisociale, anti-économique et anti-populaire.

Nationalisation un enjeu pour les emplois

Communistes, nous vous proposons de nous engager ensemble, travailleurs, militants syndicalistes, jeunes, retraités, en lien direct avec nos revendications immédiates en faveur du monde du travail, pour un vaste programme de nationalisations démocratiques dans l'esprit de celles gagnées à la Libération.

Cela ne peut plus durer ! Le peuple, les salariés doivent prendre le contrôle des secteurs clés de l'économie.

Imposons par les luttes dans l'esprit de la Libération la nationalisation des secteurs clefs

de l'économie et la reconquête des grands services publics sans indemnités pour les gros actionnaires, gorgés d'aides publiques depuis tant d'années, voire par voie de réquisition. La lutte pour la nationalisation va de pair avec la lutte pour des droits nouveaux aux travailleurs. Sidérurgie, industrie pharmaceutique, énergie, chimie, aéronautique, transports, industrie automobile, autoroutes font partie des secteurs prioritaires à remettre sous le contrôle de la Nation, débarrassés de l'intérêt des actionnaires, sur un autre plan, avec la grande distribution et le secteur financier.

Les grands services publics historiques, les monopoles de fait, inscrits dans le préambule de la Constitution de 1946, doivent être renationalisés intégralement, leurs filiales réintégrées dans le secteur public, les statuts des personnels rétablis dans l'intérêt du développement de tout le pays et du développement des droits sociaux de tous.

Partout dans le monde, les peuples qui s'émancipent nationalisent les grands moyens de production et d'échange. Instruits de leurs propres expériences, les travailleurs et le peuple français ne peuvent plus laisser détruire leur outil de travail, leur capacité à répondre à leurs besoins !

Les communistes soutiennent les actions des travailleurs en lutte et appellent tous les travailleurs à la Résistance.

Communistes, plus que jamais, nous affirmons que la montée des luttes et leurs convergences portent la rupture politique !

Ensemble, faisons grandir l'exigence d'un vaste programme de nationalisations démocratiques !

Communistes, plus que jamais, nous affirmons que la montée des luttes et leurs convergences portent la rupture politique !



Bulletin d'Adhésion au Parti Communiste Français

**Pour lutter contre l'exploitation, pour rompre avec l'Union Européenne du capital,
rejoignez les communistes de Saint-Martin-d'Hères et adhérez au PCF**

Nom et Prénom

Adresse

Messagerieà retourner à l'adresse ci-dessous

Téléphone.....

Le 11 mars 2016

Section locale du PCF - rue Gérard Philippe - BP 283, 38407 St-Martin-d'Hères Cedex
Tél. 04 76 01 81 38

Courriel : pcf.smh@wanadoo.fr

Site internet : pcf-smh.fr